

*Questions orales*

Que la Chambre ordonne au ministre des Transports de renier l'entente qu'il a signée en plus de s'excuser publiquement du geste offensant qu'il a posé.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** Oui.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Il n'y a pas consentement unanime; la motion ne peut donc pas être proposée.

de l'Agriculture de nous présenter une politique d'ici mercredi prochain, politique qui répondrait aux désirs des producteurs de lait canadiens?

**M. Sharp:** Je pense que le Canada n'a jamais eu de meilleure politique agricole que depuis que l'actuel ministre de l'Agriculture assume ses fonctions.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Sharp:** En outre, lorsque je regarde ailleurs dans le monde, je ne vois pas d'autre pays qui ait une politique agricole plus satisfaisante pour les producteurs et les consommateurs.

**Des voix:** Oh, oh!

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### L'AGRICULTURE

#### LES INTENTIONS DU MINISTRE CONCERNANT UNE DÉCLARATION SUR LA POLITIQUE LAITIÈRE

**M. J. R. Ellis (Hastings):** Monsieur l'Orateur, je comptais poser ma question au ministre de l'Agriculture mais, en son absence, je l'adresserai au premier ministre suppléant, qui en sait sans doute encore moins, si c'est possible, que le ministre de l'Agriculture sur la politique laitière.

Le mercredi, 30 juin, le ministre de l'Agriculture, en réponse à des questions sur la politique laitière—et Dieu sait si nous avons besoin d'une nouvelle politique laitière—a donné à entendre que s'il avait à faire une déclaration, il la ferait au cours de la semaine prochaine. Comme l'an dernier le ministre de l'Agriculture a fait une déclaration pendant le congé de Pâques, alors que nous ne pouvions la réfuter, pour la changer ensuite six mois plus tard, le premier ministre suppléant peut-il me dire si le ministre compte faire une déclaration quelconque sur la politique laitière aujourd'hui, ou n'apportera-t-on pas à cette politique les changements qui s'imposent?

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, le ministre n'est pas encore en mesure de faire une déclaration sur la politique laitière.

**Des voix:** Pourquoi?

**M. Sharp:** Parce que le cabinet n'a pas encore fini d'étudier la question.

**M. Ellis:** Je me demande alors si je peux poser une question d'ordre général au premier ministre suppléant. Le gouvernement a-t-il adopté une politique d'affrontement avec les Canadiens? Il y a eu des affrontements avec les contrôleurs du trafic aérien, avec les travailleurs, et récemment avec...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Si le député a une question supplémentaire à poser, qu'il la pose.

**M. Ellis:** Afin d'éviter les affrontements, le premier ministre suppléant voudrait-il bien demander au ministre

[M. Matte.]

#### LA POLITIQUE LAITIÈRE—LA CONSULTATION AVEC LES PROVINCES—DEMANDE D'UN RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA QUESTION

**M. Jake Epp (Provencher):** Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Agriculture, je pose ma question au premier ministre suppléant. En déclarant que nous avons une bonne politique agricole et laitière, le premier ministre suppléant révèle qu'il n'a pas eu beaucoup de contacts avec les exploitants agricoles dernièrement.

Le ministre de l'Agriculture ayant, le 30 juin, prononcé les paroles suivantes qui figurent à la page 14976 du *hansard* et que je cite: «Avant de décider, il nous faudra informer chaque province intéressée par les questions laitières et en discuter avec elles», je voudrais demander au premier ministre suppléant si ces consultations avec toutes les provinces ont vraiment eu lieu et si le ministre de l'Agriculture a reçu l'accord de toutes les provinces? Dans l'affirmative, en a-t-il fait part au cabinet?

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, je crois comprendre que l'on procède actuellement à des consultations.

#### LA POLITIQUE LAITIÈRE—LES PERTES FINANCIÈRES DES PRODUCTEURS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Jake Epp (Provencher):** J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur, encore une fois pour le premier ministre suppléant. Le ministre de l'Agriculture a dit hier à une assemblée publique que les producteurs de lait industriel canadiens sont les producteurs de lait les mieux payés au monde; par ailleurs, la Commission canadienne du lait a retenu la totalité ou une partie des montants qu'elle devait verser à un certain nombre de producteurs de lait. Dans ces conditions, le ministre de l'Agriculture exprimait-il une politique gouvernementale selon laquelle ces producteurs, ayant été encouragés à produire par la Commission canadienne du lait, n'ont rien à craindre et que les déficits financiers qu'ils connaissent actuellement sont sans conséquence?

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, ce que vient de dire le député prête hautement à discussion.